

La Caisse Alimentaire Commune – Montpellier

Une expérimentation de démocratie alimentaire



Financée par :

- Ville et Métropole de Montpellier
- Région Occitanie
- Conseil départemental de l'Hérault
- Fondation de France
- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Banque des Territoires
- Les citoyen.nes

Territoires à VivreS Montpellier



Depuis juillet 2021, 25 organisations du territoire montpellierain se sont regroupées en **comité local** pour concevoir une **expérimentation de démocratie alimentaire et de transformation du système alimentaire territoriale**



Vers un Observatoire des Solidarités Alimentaires Hérault



Lieux de mobilisation citoyenne et de distribution alimentaire :

La Cagette - Supermarché coopératif, L'Esperluette-Celleneuve, La 5e Saison, Vrac & Cocinas, Marché paysan

Autres relais de mobilisation et sensibilisation des habitant.e.s :

Secours Catholique Hérault, Epso - La porte ouverte, FAS Occitanie, CCAS Montpellier, ATD Quart-Monde, Secours Populaire de l'Hérault, Alternatiba / ANV Montpellier, Les petits débrouillards 34, Les semeurs de jardin

Structures relais sur la production et le système alimentaire :

FR CIVAM Occitanie, CIVAM Bio 34, INPACT 34, MIN de Montpellier, Les Greniers d'abondance, Croix-Rouge Insertion, Altrimenti, MIN de Montpellier

Monnaie locale complémentaire citoyenne : La Graine

Acteurs de la recherche : Chaire Unesco Alimentations du Monde, Vrac & Cocinas, CIRAD-Supagro, Vobsalim

Collectivités territoriales : Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole

Mobilisation Citoyenne - Bal'alim, Cuisine Collective, films février à septembre 2022



Territoires à VivreS Montpellier

La Caisse Alimentaire Commune :

budget collectif, issus de fonds publics et privés, et de contributions citoyennes

Un Comité Citoyen de l'Alimentation :

instance de gouvernance de la caisse, composé d'habitant.e.s et de représentants des organisations de la coopération

Une monnaie alimentaire :

qui permettra d'acheter des produits dans le circuit conventionné.

Une plateforme d'achat en commun :

structure la demande d'approvisionnement des initiatives de citoyenneté alimentaire / mise en commun des fournisseurs et mutualisation de la logistiques

Un circuit de distribution conventionné :

à partir des acteurs engagés dans la coopération.



EXPERIMENTATION phase 1 :

La caisse permet aux habitant.e.s volontaires de dépenser chaque mois 100 euros dans des lieux de distribution alimentaire conventionnés, ouverts à tout.es, choisis par le comité (épiceries, magasins, groupements d'achats...).

Fonctionnement de la caisse : grands principes



Chaque participant-e cotise à la caisse en fonction de ses moyens.



10 €

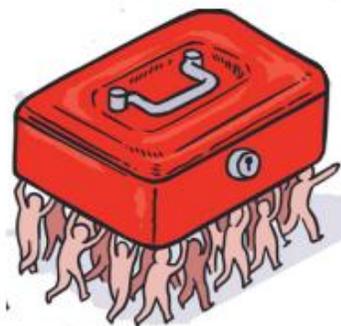
30 €

80 €

130 €



Les cotisations citoyennes sont complétées par des subventions publiques et privés.



1 MonA
= 1 €



100 MonA



100 MonA



100 MonA

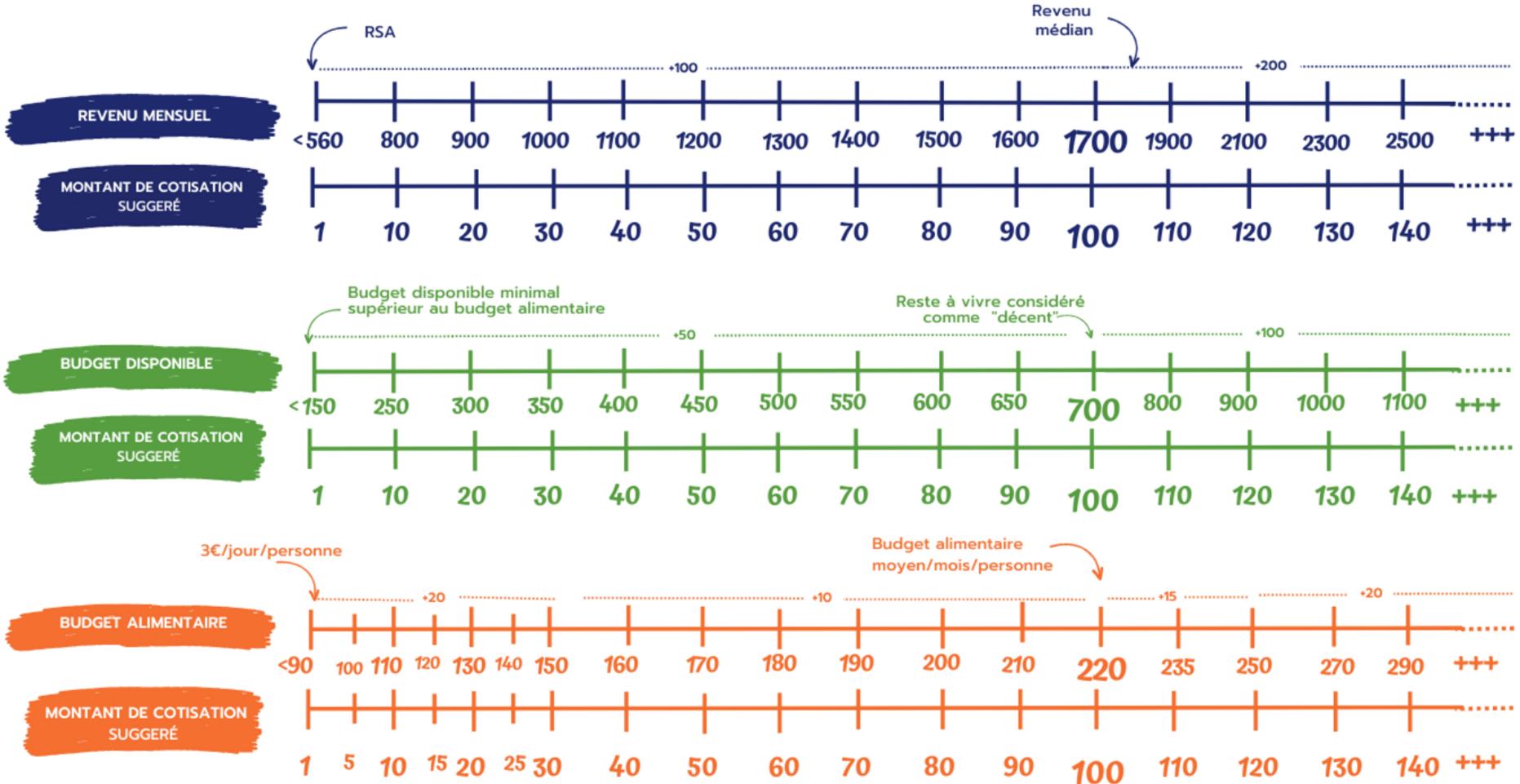


100 MonA

Fonctionnement de la Caisse : la cotisation

REPÈRES D'ACCOMPAGNEMENT :

Le Comité Citoyen de l'Alimentation propose aux participant-e-s de la Caisse de définir leur montant de cotisation en utilisant les repères ci-dessous. Les trois critères vont déterminer 3 montants de cotisations différents (ou pas...). Les montants de cotisation pourraient être modifiés tous les 3 mois.



La MonA – Monnaie Alimentaire



Points de vente ▾ Comptoirs des habitants ▾ Aide ▾ Actualités ▾ Adherent ▾

☰ À ce jour

- ✓ 69 utilisateurs
- ✓ 14 Points de vente
- ✓ 1 Comptoirs des habitants

🚩 Rubriques

- 📍 Commerce alimentaire **4**
- 📍 Marchés **11**

Solde e-mlc : **100 eMonA**

🏠 Payer ma cotisation

📄 Mon code de paiement

📄 Dernières opérations

📍 Situer les Prestataires



📄 Actualités

3 points de vente prêts pour la MonA

Vous pouvez dès maintenant, dépenser vos MonA dans 3 lieux : La Cagette au 19 Av. Georges Clemenceau L'Esperluette 3 rue Marcellin...

[LIRE LA SUITE](#)

Crée le 20/02/2023

MonA, la Monnaie Alimentaire de la caisse !

 Le comité

citoyen a décidé du nom de la monnaie samedi 28 janvier, la MonA (Monnaie Alimentaire)

Crée le 30/01/2023

Le processus de conventionnement

- Elaboration de « critères de qualité »
- Cartographie des « lieux potentiels »
- Repérage des « déserts »
- Enquête auprès des lieux d'achats potentiels (questionnaire) par les membres du Comité citoyen
- Affinage des critères
- Décisions prise en comité citoyen

Exemple de fiche synthétique

PRATICITÉ ET ACCESSIBILITÉ

-  Situé au centre ville avec beaucoup de participant-es à la caisse, proche d'autres lieux conventionnés
-  Possibilités de faire toutes les courses (3500 références)
-  Situé à moins de 100mètres du Tram Ligne 4 Sains Guilhem Courreau; garage vélo et accessible en fauteuil roulant. Difficile de se garer.
-  Ouvert lundi 14h30-19h30; de mardi à samedi 9h-19h30

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SANTÉ

-  Tous les produits sont issus de l'agriculture biologique (AB, Déméter, Nature & Progrès). Label Biocoop "avec nos paysans associés" et "Bio équitable en France"
-  Partenaires de Oc Consigne, rayon Vrac,
-  Gros rayon de fruits et légumes, produits transformés en quantité limitée

RELATION AVEC LES PRODUCTEURS

-  Se fournissent localement auprès de certains producteurs (principalement produits frais). Saisonnalité (pas de tomates en hiver. Pour les produits internationaux vont au plus près de l'existant (ex: avocats d'Espagne)
-  Travaillent en direct avec environ 80 producteurs. La plupart des produits du magasin (85%) passe par les centrales d'achat de Biocoop, qui achètent aux producteurs
-  Ne négocient pas les prix avec les producteurs par principe. Partagent un tableau de cultures avec les maraîchers pour essayer de planifier.

MODÈLE ÉCONOMIQUE, GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE

-  Entreprise privée à mission ESS (Loi Hamon): pas coopérative mais comité consultatif des salariés. Au niveau de la Coopérative Biocoop les producteurs et consommateurs ont des sièges.
-  Prix élevés sauf sur fruits et légumes. Marge variable, plafonnée à 30%; réduite sur les fruits et légumes, les produits ultra frais et le vrac. Réinvestissement intégral des bénéfices dans l'entreprise.
-  13 salariés, presque tous en CDI. Salaire 10% au dessus de la convention collective. Une partie des bénéfices est reversée en intéressement pour les salariés.
-  Collectes solidaires 2 fois/an, marge reversée à des associations; fournit Vrac et l'Esperluette sans marge; dons à des associations étudiants.

RELATION ENTRE LA STRUCTURE ET LE COMITÉ CITOYEN

-  Gérant très ouvert et intéressé par le projet de la Caisse, car l'agriculture biologique ne doit pas être réservée à une élite. Considère que l'objet social fait partie du rôle de son magasin. Biocoop finance des expérimentations de caisse à petite échelle dans d'autres région.

Lancement de la Caisse Alimentaire Commune – janvier 2023



Les participant-es à l'expérimentation

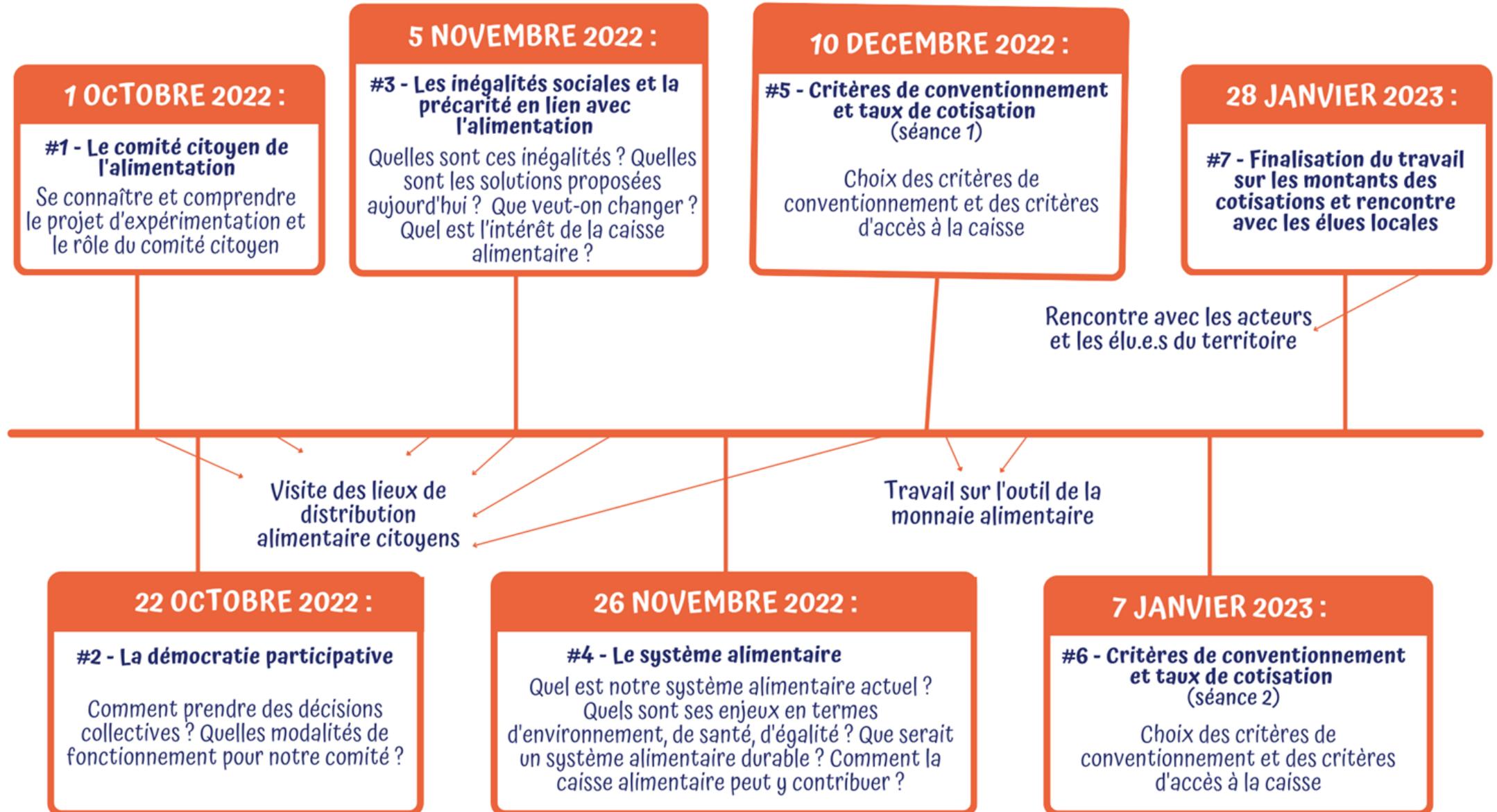
- **Les 45 premier-es membres du comité citoyen** (volontaires avec un objectif atteint de 50% de personnes vivant la précarité)
- **Recrutement par tirage au sort** d'un échantillon représentatif de la population de la Métropole de Montpellier en termes d'âge et de revenus, parmi des volontaires (Appel à volontaires et questionnaire en ligne // Tirage au sort par catégorie)
 - 650 volontaires, 332 personnes tirées au sort, **274 inscrit-es**
- **Mobilisation via des partenariats** avec les acteurs de solidarité du projet et d'autres organismes sociaux dans une démarche *d'aller vers* (CHRS, clinique, associations, services sociaux du département)
 - **83 participant-es** ont été orientés par une structure qui assure un accompagnement
- Soit **402 personnes à ce jour inscrit-es dans la caisse**

Perspectives : Terrasol, faire évoluer les modalités et renforcer l'impact

Témoignage de Mikaele Moine-Cérame : membre du CC

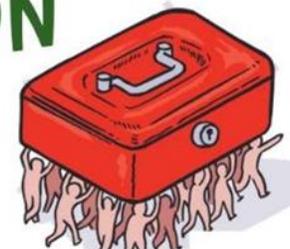


Programme du comité citoyen de l'alimentation





COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION PROGRAMME 2023



Création d'un collectif de coopération – été / automne 2021

